

Rapport de la commission de gestion de l'association intercommunale SDIS du nord vaudois concernant le préavis sur la suppression de la section DAP Z1 au 31 décembre 2019.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

Les membres sous signés de la commission de gestion se sont réunis à 2 reprises, soit :

- 1 Le 29 août 2019 à Corcelles-près-Concise en présence de Monsieur Hervé Kemmling, Vice-Président du Comité de direction et du Major instructeur Eric Stauffer, Commandant du SDIS Nord vaudois. Ils nous ont donnés les explications nécessaires concernant ce préavis.
- 2 Le 12 septembre 2019 à Champvent afin de discuter et d'élaborer le présent rapport.

Le préavis tel que présenté n'apporte aucun commentaire de la commission.

Néanmoins, force est de constater que la fin des DAP Z annoncées depuis la réorganisation du SDIS Nord-vaudois est aujourd'hui une réalité puisque c'est le dernier DAP Z qui sera supprimé à la fin de l'année.

En conclusion, nous recommandons au Conseil de l'association intercommunale SDIS du nord vaudois d'adopter ce préavis concernant la suppression de la section DAP Z1 au 31 décembre 2019 et d'autoriser la révision du règlement du SDIS Nord vaudois.

Pour la commission de gestion :



Nicolas Perret, Champvent



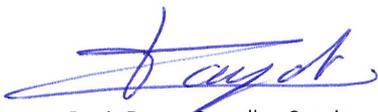
Pierre-André Tharin, Suscévaz



Benoît Reymondin, Donneloye



Patrick Marrel, Ursins



Denis Payot, Corcelles-Concise